



**COMPOSITION DES JURYS
UFR Sciences Humaines
Année universitaire 2016-2017**

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 1^{er} aout 2011 relatif à la Licence ;
VU l'arrêté modificatif du 17 octobre 2014 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2016 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence Sciences Humaines et Sociales mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence 1	Licence 2	Licence 3
Président : Valérie DUPONT	Présidente : Arianna ESPOSITO	Président : Olivier BONFAIT
Membres :	Membres :	Membres :
Olivier BONFAIT	Anna CANNOT	Sandrine BALAN
Denis CAILLEAUX	Raphaël DEMES	Denis CAILLEAUX
Nicolas DELFERRIERE	Elsa DE SMET	Nicolas DELFERRIERE
Elsa DE SMET	François JACQUIN	Germaine DEPIERRE
Arianna ESPOSITO	Anne LEPOITTEVIN	Anthony DUMONTET
Tony FOUYER	Isabelle MARINONE	Valérie DUPONT
François JACQUIN	Joël PETITJEAN	Arianna ESPOSITO
Matthieu LABAUNE	Mathieu RIBOLET	Estelle GAUTHIER
Anne LEPOITTEVIN	Daniele VITALI	François JACQUIN
Isabelle MARINONE	Stefan WIRTH	Anne LEPOITTEVIN
Laurent POPOVITCH		Cyprien MUREAU
Mathieu RIBOLET		Marie PHILIPPE
Stefan WIRTH		Laurent POPOVITCH
		Daniel RUSSO
		Jean-Louis TORNATORE
		Daniele VITALI
		Stefan WIRTH

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences Humaines et sur le site internet de l'UFR Sciences Humaines.

Fait à DIJON, le vendredi 18 novembre 2016



Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines

Philippe SALVADORI